

CIRCONSCRIPTION BOURGES 2

Bureau

Affaire suivie par :
Emmanuelle Besset-Ferreira
02 36 08 20 49
emmanuelle.besset-ferreira@ac-orleans-tours.fr

Cité Condé, bâtiment F
Rue du 95^{ème} de ligne
BP 608
18016 Bourges Cedex

Bourges, le 30 septembre 2024

L'Inspectrice de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les enseignants,

S/C de Mesdames et Messieurs
Les Inspecteurs de l'Éducation nationale,

Objet : Classes Musées et Patrimoine

La ville de Bourges s'engage dans une rénovation de grande ampleur de l'offre muséale et dans une réflexion portant sur et avec les publics qui fréquentent ou ne fréquentent pas les musées. Pendant cette période de transformation et de restructuration, les services de la Ville de Bourges continuent d'offrir des parcours pédagogiques pour les élèves de cycle 2 et de cycle 3.

1. Objectifs visés

- Découvrir des lieux culturels et patrimoniaux de la ville de Bourges : la Maison des Musées, la bibliothèque des Quatre Piliers, les rues remarquables de la ville et la Cathédrale.
- Permettre de connaître et d'étudier des œuvres d'art.
- Apprendre à regarder.
- Solliciter et accroître la curiosité.
- Favoriser un esprit critique parallèlement à une initiation à l'art ancien et moderne d'un point de vue esthétique, technique et artistique.
- Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées :
- Exprimer un point de vue de manière claire et organisée
- Prendre en compte le point de vue d'autrui
- Mobiliser des stratégies argumentatives
- Savoir échanger avec civilité et mettre à distance son propos
- S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité
- Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe.
- Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation.
- Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art.
- Améliorer la production écrite et orale à travers la rédaction de textes variés : questionnaires à soumettre aux auteurs/illustrateurs lors d'une séance interview (Parler en prenant compte de son auditoire), planches de BD avec le respect des codes d'écriture et du scénario, compte-rendu de visites, fiches d'identité des animaux hybrides, cartels des productions artistiques pour le musée partagé,
- Acquérir du lexique spécifique à chaque domaine artistique et en lien avec les matériaux, gestes, outils, supports utilisés
- Améliorer la production orale grâce à la présentation par les élèves médiateurs de leurs découvertes et productions

2. Principe des classes Musées et Patrimoine

- La classe patrimoine s'adresse aux classes de cycle 2 ou de cycle 3,
- La durée varie entre un ou deux jours, selon les parcours,
- L'enseignant et ses élèves sont sur site pour vivre une expérience unique, de manière à acquérir des connaissances, réaliser des pratiques artistiques et rencontrer des œuvres et sites culturels,
- Des médiatrices expérimentées conduisent ces activités et accompagnent les parcours avec les enseignants investis dans les projets.

3. Les différentes classes Musées et Patrimoine

- Classe Bulles de Patrimoine,
- Classe BD,
- Classe Vitrail,
- Classe Bestiaire.

Deux nouveautés sont proposées cette année :

- Classe « Quelques notes de cathédrale »,
- Classe « Les musées, quel chantier ! »

Vous trouverez toutes les informations utiles à partir du lien suivant :

<https://digipad.app/p/473501/a32910c0f8c78>

4. Calendrier et inscription

Pour candidater à l'une des actions proposées, vous devez **vous inscrire avant le 13 octobre sur ADAGE**. Vous y trouverez les documents d'accompagnement ainsi qu'un Pas à pas vous aidant à formuler votre candidature.

Les classes seront sélectionnées en fonction du lien avec leurs projets de classe et des retours envisagés. Cette année encore, un musée virtuel de mutualisation et de mise en valeur des productions est mis en place.

Chaque enseignant s'engage donc à **retourner les productions de ses élèves au format numérique sur le même Digipad** : <https://digipad.app/p/473501/a32910c0f8c78>

Pour toute demande de renseignements, merci de vous adresser à :

- Laurent TOUZELET, CPC Bourges 2, Laurent.Touzelet@ac-orleans-tours.fr
- Marie-Pierre HEBRARD, CPD Arts visuels, Marie-Pierre.Jeannot@ac-orleans-tours.fr

L'Inspectrice de l'Éducation nationale



Emmanuelle BESSET-FERREIRA